

Dématérialisation des marchés publics

Public

Toute personne ayant à répondre à des appels d'offres

Pré requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis particulier

Objectifs

Maîtriser les formalités propres à chaque étape de la procédure
Renforcer ses chances de succès aux appels d'offres
Savoir lire le cahier des charges et le règlement de la consultation

Méthodes et supports pédagogiques

Les méthodes actives et les échanges avec le formateur sont favorisés.
Un support de cours est remis au stagiaire.

Animateur

Le formateur, Jean Paul MARTINS, est juriste spécialisé en achat public. Titulaire d'une maîtrise de droit public et européen, et d'un master II en droit des contrats publics, il totalise 12 années d'expérience. Il est également membre de l'AJSCP – Association des Juristes Spécialisés en Contrats Publics.

Suivi et évaluation

Une attestation de formation, un questionnaire de satisfaction ainsi qu'un questionnaire d'auto-évaluation pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation sont remis aux stagiaires en fin de journée.

Programme du stage

Présentations, tour de table et énoncé des attentes

Mémoire technique

- Informations sur les marchés publics
- Eléments composant le dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Focus sur les éléments importants à prendre en compte pour la réponse à un marché public
- Eléments constituant le mémoire technique
- Etude de cas, à partir des DCE proposés par le formateur et/ou les stagiaires :
 - o Conception par chaque stagiaire d'un plan de mémoire technique
 - o Restitution en commun

Dématérialisation des marchés publics

- Mise en place d'une veille efficace
- Préparation d'une réponse électronique
- Dépôt d'une réponse électronique
- Cas pratiques

Durée et dates

1 jour – 7 heures	Inscriptions
Lundi 5 novembre 2018 09h00/12h30 et 13h30/17h00	Catherine GUYON 03.86.60.55.61